



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

La 5<sup>ème</sup> réunion du Collège de Surveillance multilatérale de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale s'est tenue à Douala les 24 et 25 juillet 2003 dans les locaux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale sous la présidence de M. Jean NKUETE, Secrétaire Exécutif de la CEMAC.

Y ont pris part les membres statutaires, à savoir les Représentants des Etats, de la BEAC et du Secrétariat Exécutif.

Le Collège de Surveillance a discuté successivement du projet de rapport d'exécution de la Surveillance Multilatérale pour l'année 2002 et les perspectives pour l'année 2003, des grandes orientations de politiques économiques pour l'année 2004, des comptes rendus de la tournée de re dynamisation des Cellules Nationales de Surveillance Multilatérale et de la première réunion du Comité sous-régional de la statistique

Il s'est dégagé de l'examen de ce rapport d'exécution de la Surveillance Multilatérale que bien que l'évolution de l'environnement international soit caractérisée par une légère reprise en matière de développement, la Communauté a enregistré un certain tassement de la croissance, une amélioration de la situation monétaire et un allègement du déficit du compte courant de la balance des paiements au cours de l'année 2002. Les analyses prévisionnelles laissent prévoir la stabilisation de la croissance au cours de l'année 2003.

Après le rapport, le projet des grandes orientations de politique économique a été approuvé par le Collège de Surveillance pour constituer un cadre de référence pour la politique économique des Etats membres en 2004 et se matérialiser dans la définition de leurs politiques économiques nationales en général et les lois de finances en particulier.

Pour ce qui est des Cellules Nationales, des dispositions précises prises en vue d'améliorer le fonctionnement de l'exercice de la surveillance multilatérale au niveau des Etats seront soumises à l'approbation du prochain Conseil des Ministres de la CEMAC.

Enfin, le Collège de Surveillance a pris connaissance des résultats des travaux de la première réunion du Comité sous-régional de la Statistique. Ces travaux ont porté essentiellement sur l'état des lieux des systèmes statistiques et l'esquisse d'un programme d'actions visant à améliorer la situation, développer et harmoniser l'information statistique.

Les membres du Collège se sont séparés après avoir formulé des remerciements aux autorités camerounaises et ils ont convenu de se retrouver lors de leur prochaine réunion prévue au courant du mois de novembre 2003.

Fait à Douala, le 25 juillet 2003

Jean NKUETE

Président du Collège de Surveillance,  
Secrétaire Exécutif de la CEMAC